

Pour regarder une version archivée de cette présentation, cliquer sur le lien ci-après:

<https://youtu.be/HvhtHEcebhA>

Faire défiler le curseur vers le bas pour consulter les diapositives de la séance. Cet enregistrement n'est disponible qu'en anglais.

Orientation pour les responsables de la prévention et du contrôle des infections (PCI) en milieux de soins de longue durée :

surveillance

Dariusz Pajak

Lori Schatzler

27 mai 2022

Objectifs d'apprentissage

À la fin de cette session, les participants seront en mesure de :

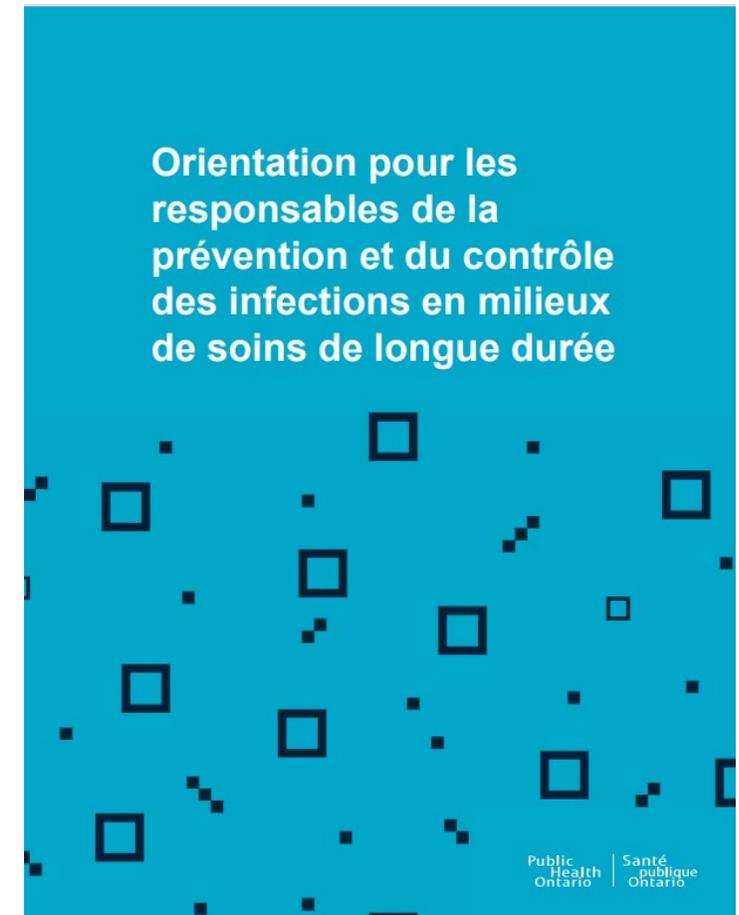
- Fournir un aperçu de la surveillance dans les programmes de PCI
- Discuter de la conception des systèmes de surveillance et des étapes de planification d'un système de surveillance
- Discuter de la collecte et de la compilation des données de surveillance
- Décrire le processus d'interprétation et de présentation des données de surveillance

Ordre du jour

| Points | Temps | Sujet |
|--------|--------------|---|
| 1 | 5 (minutes) | Accueil et présentations |
| 2 | 5 (minutes) | Introduction à la liste de vérification : Orientation pour les responsables de la prévention et du contrôle des infections (PCI) en FSLD |
| 3 | 40 (minutes) | Surveillance |
| 4 | 5 (minutes) | De la connaissance à l'action — Q&R |
| 5 | 5 (minutes) | Conclusion et prochaines étapes |

Liste de vérification pour l'orientation des responsables de la PCI en soins de longue durée

- SPO a développé une nouvelle page Web qui donnera accès à la liste de vérification et la série de présentations
- La liste de vérification et la série de présentations vous aideront à approfondir vos connaissances en PCI.



Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Orientation pour les responsables de la prévention et du contrôle des infections en milieux de soins de longue durée [Internet]. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2022 [cité le 12 mai 2022]. Disponible à : https://www.publichealthontario.ca/-/media/Documents/1/2022/ipac-leads-orientation-long-term-care.pdf?sc_lang=fr

La surveillance : qu'est-ce que c'est? pourquoi est-ce important?



Qu'est-ce que la surveillance?

« La surveillance est la collecte, la compilation et l'analyse systématiques des données ainsi que la transmission en temps opportun d'information aux intervenants qui ont besoin de cette information pour prendre des mesures concrètes. »

CCPMI, 2014

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Pratiques exemplaires en matière de surveillance des infections associées aux soins de santé [Internet]. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2021 [cité le 26 novembre 2022]. Disponible à : https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/b/2014/bp-hai-surveillance.pdf?sc_lang=fr

Pourquoi maintenir une surveillance dans les FSLD?

- Pour réduire les infections nosocomiales
- Pour établir des taux de base, détecter les éclosions et surveiller les tendances
- Pour identifier les résidents à haut risque
- Pour détecter les maladies infectieuses à déclaration obligatoire et émergentes
- Pour déterminer l'efficacité des mesures de PCI
- Pour sensibiliser aux pratiques de PCI

Types de surveillance en FSLD

ciblée

- Établir les priorités
- Exemple : unité de démence

de procédés

- Évaluer
- Exemple : respect des protocoles de dépistage des organismes résistants aux antimicrobiens (ORA) chez les résidents

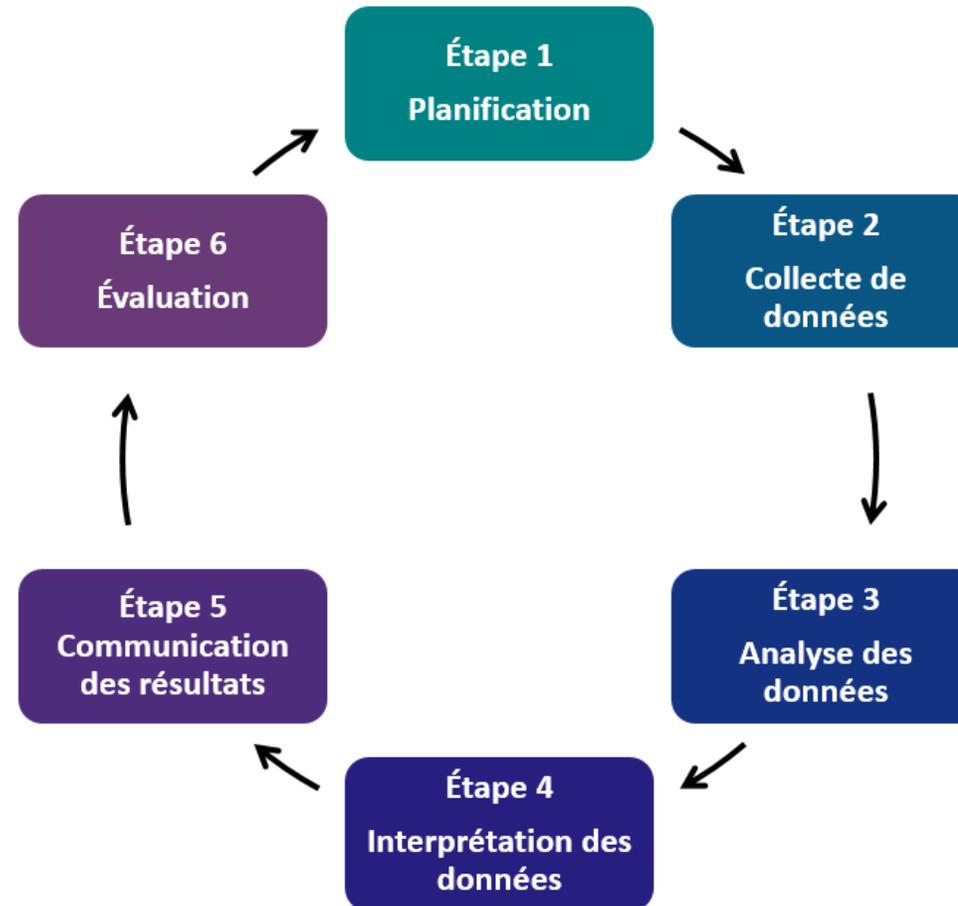
des résultats

- Évolution
- Exemple : taux d'infections nosocomiales

syndromique

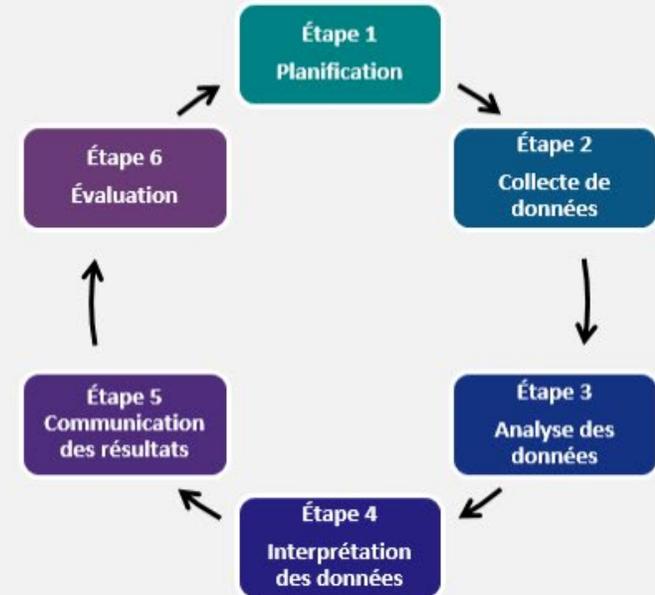
- Détecter
- Exemple : infection aiguë des voies respiratoires ou maladie gastro-intestinale aiguë

Étapes de la conception d'un système de surveillance



Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Pratiques exemplaires en matière de surveillance des infections associées aux soins de santé [Internet]. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2021 [cité le 26 novembre 2022]. Disponible à : https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/b/2014/bp-hai-surveillance.pdf?sc_lang=fr

Étape 1 : Planification



Étape 1 : Planification (1/2)

- Évaluer la population
 - Type de résidents sont traités
 - Interventions invasives les plus courantes
 - Préoccupations de santé dans la collectivité
- Sélectionner les résultats à surveiller
- Établir des définitions de cas



Étape 1 : Planification (2/2)

Établir des définitions de cas

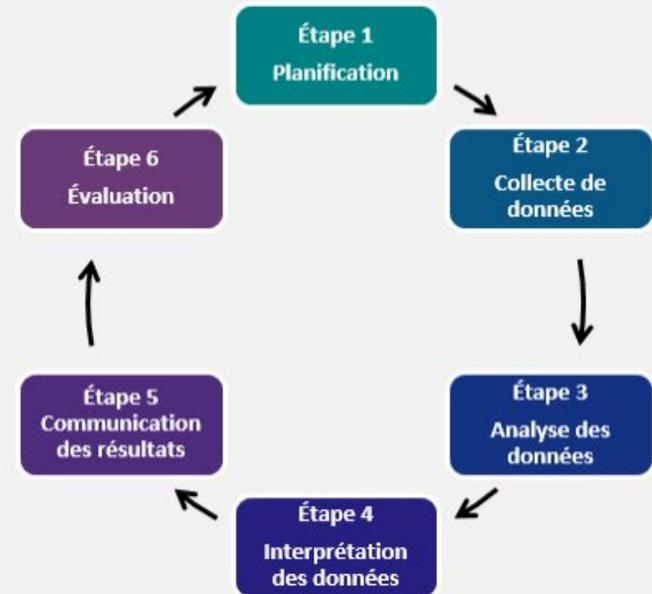
- Évolution de l'infection, population à risque et tout autre facteur de risque clairement définis
- **Mise en application de manière uniforme**

Définitions de cas établies pour les SLD

- PCI Canada
- SHEA
- CCPMI

Happe J, Stoll F, Biluk L, Cargill K, Cuff A, Cerkowniak G, et coll. Surveillance definitions of infections in Canadian long term care facilities [Internet]. Winnipeg, MB : PCI Canada; 2017 [cité le 20 mai 2022]. Disponible à : https://ipac-canada.org/photos/custom/Members/pdf/SurveillanceDefinitionsOfInfectInCdnLTCFacilities_Fall2017.pdf

Étape 2 : Collecte de données



Étape 2 : Collecte de données (1/3)

- Déterminée par les définitions de cas et de l'évolution de l'infection
- La collecte de données se déroule :
 - Durant le séjour d'un résident dans un FSLD
 - Rétrospectivement, après le congé
- Sources de données :
 - Dossiers médicaux/dossiers des résidents
 - Rapports de laboratoire
 - Listes d'isolement
 - Journaux d'admission
 - Diagnostic clinique



Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Pratiques exemplaires en matière de surveillance des infections associées aux soins de santé [Internet]. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2021 [cité le 26 novembre 2022]. Disponible à : https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/b/2014/bp-hai-surveillance.pdf?sc_lang=fr

Étape 2 : Collecte de données (2/3)

Passive

- Recours au personnel pour fournir des renseignements au responsable de la PIC
- Nécessite moins de temps et de ressources du responsable de la PIC
- Possibilité accrue d'erreur de classement ou de sous-déclaration

Active

- Le responsable de la PIC recherche activement des données sur une base régulière
- Nécessite des efforts soutenus du responsable de la PIC
- Niveau de sensibilité plus élevé

Étape 2 : Collecte de données (3/3)

Stocker des données :

Bases de données de PCI Canada (en anglais)

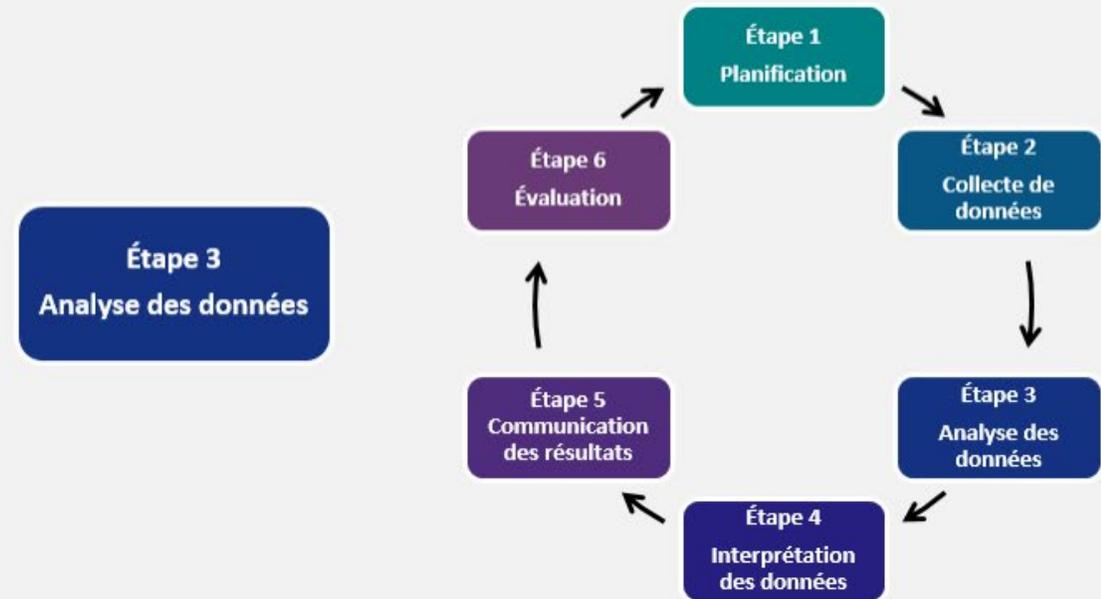
- [Base de données sur la surveillance des soins de longue durée et outil de production de rapports](#)

Exemples de bases de données commerciales

- Microsoft Excel <https://www.microsoft.com/fr-ca/microsoft-365/excel>
- Logiciel et solutions analytiques https://www.sas.com/fr_ca/home.html



Étape 3 : Analyse des données



Étape 3 : Analyse des données (1/3)

Calcul des taux

$$\text{Taux} = (X/Y) \times k$$

- **X** = le numérateur (c.-à-d. le nombre de cas ou d'événements pendant un intervalle de temps spécifié)
- **Y** = le dénominateur indique la population (c.-à-d. le nombre de résidents à risque) à partir duquel ceux qui ont vécu l'événement ont été dérivés au cours du même intervalle de temps
- **k** = une constante utilisée pour transformer le résultat de la division en une quantité uniforme qui peut être comparée à d'autres quantités similaires.

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Pratiques exemplaires en matière de surveillance des infections associées aux soins de santé [Internet]. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2021 [cité le 26 novembre 2022]. Disponible à : https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/b/2014/bp-hai-surveillance.pdf?sc_lang=fr

Étape 3 : Analyse des données (2/3)

Taux d'infection nosocomiale spécifiques

- SARM, ERV, infections respiratoires
- Dénominateur : utiliser le nombre total de **jours-résidents**

Mesures de l'apparition de la maladie

Taux d'incidence

$$\frac{X \text{ (n}^{\text{bre}} \text{ de } \mathbf{NOUVEAUX} \text{ cas pendant une période donnée)}}{Y \text{ (n}^{\text{bre}} \text{ de jours-résidents pour cette même période)}} \times K \text{ (p. ex., 10 000 jours-résidents)}$$

Taux de prévalence

$$\frac{X \text{ (n}^{\text{bre}} \text{ de cas } \mathbf{EXISTANTS} \text{ pendant une période donnée)}}{Y \text{ (n}^{\text{bre}} \text{ de cette population pour la même période)}} \times K \text{ (p. ex., 10 000 jours-résidents)}$$

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Pratiques exemplaires en matière de surveillance des infections associées aux soins de santé [Internet]. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2021 [cité le 26 novembre 2022]. Disponible à : https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/b/2014/bp-hai-surveillance.pdf?sc_lang=fr

Étape 3 : Analyse des données (3/3)

Les taux d'infection associés aux dispositifs médicaux pourront inclure :

- les sondes de Foley
- les sondes entérales

$(X/Y) \times K$

X = nombre d'infections

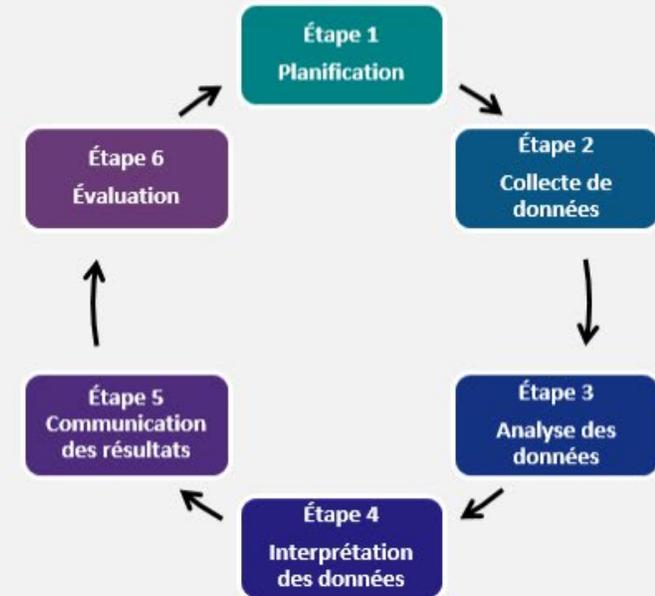
Y = nombre de **jours-dispositif** pendant une période donnée

K = une constante pour maintenir des taux uniformes — généralement 1000 pour les infections associées à un dispositif médical

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Pratiques exemplaires en matière de surveillance des infections associées aux soins de santé [Internet]. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2021 [cité le 26 novembre 2022]. Disponible à : https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/b/2014/bp-hai-surveillance.pdf?sc_lang=fr

Étape 4 : Interprétation des données

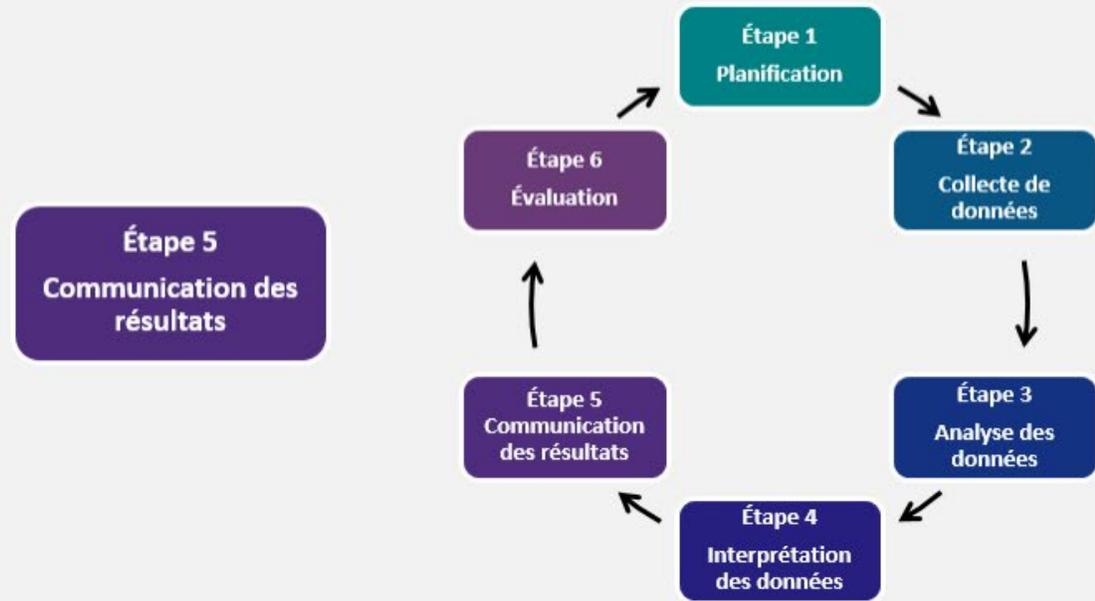
Étape 4
Interprétation des données



Étape 4 : Interprétation des données

- Faire réviser les taux d'infection nosocomiale pour vérifier l'exactitude
 - Par exemple, par un autre praticien en PIC, un directeur de soins ou un membre du comité de PCI
- Comparer les taux aux normes ou aux références reconnues
 - Comparer les taux en interne
 - Comparer les taux en externe
- Les taux sont-ils sensiblement élevés? Si oui...
 - Il peut s'agir d'une épidémie
 - Enquêter sur le risque d'infections
 - Aucune explication évidente pour les taux élevés
- Présenter les résultats

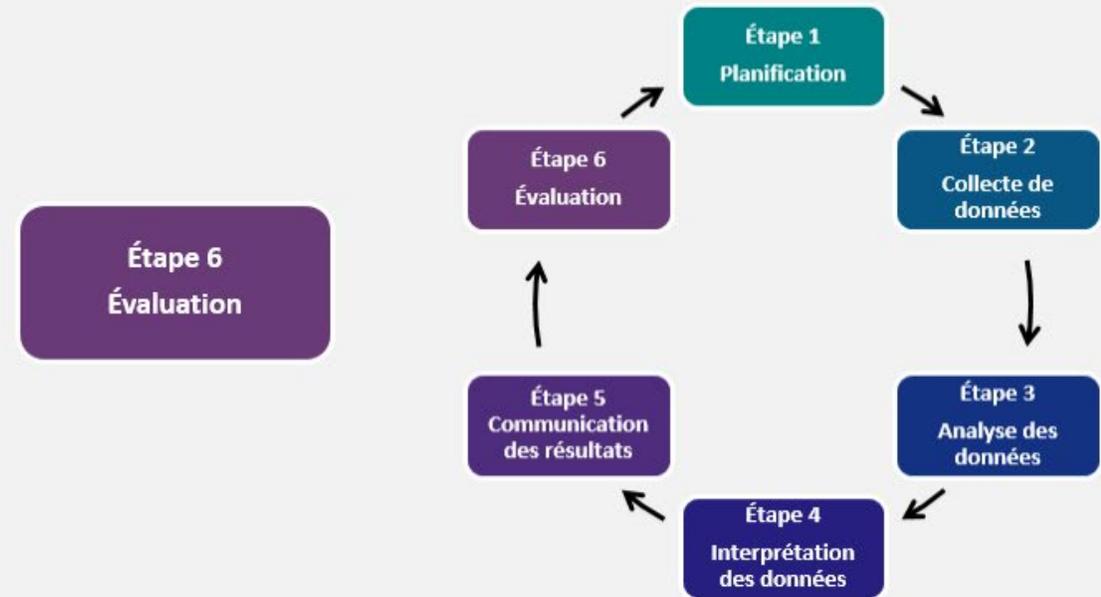
Étape 5 : Communiquer les résultats



Étape 5 : Communiquer les résultats

- Verbalement et visuellement
- En temps opportun
- À l'échelle de l'organisation et de l'unité

Étape 6 : Évaluation



Étape 6 : Évaluation

Procédés

- Dans quelle mesure le système de surveillance fonctionne-t-il au jour le jour?
- Quelles mesures ont été prises auprès ou pour le résident au sein du système de soins de santé?
- Par exemple, contrôle des méthodes comme l'hygiène des mains

Résultats

- Est-ce que le programme protège efficacement les résidents, les travailleurs de la santé et les visiteurs contre les infections nosocomiales?
- Quelles pratiques devraient être modifiées en fonction des données?
- Par exemple, la surveillance du taux d'infection à *C. difficile*

Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Pratiques exemplaires en matière de surveillance des infections associées aux soins de santé [Internet]. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario; 2021 [cité le 26 novembre 2022]. Disponible à : https://www.publichealthontario.ca/-/media/documents/b/2014/bp-hai-surveillance.pdf?sc_lang=fr

Exemple d'évaluation de processus

- Évaluer l'application des définitions de cas pour les infections urinaires
 - Sélectionner au hasard les dossiers des résidents qui ont des infections urinaires suspectées ou confirmées
 - Identifier un groupe (c.-à-d. les membres du comité de PCI) pour examiner les tableaux et appliquer la définition de cas
 - Déterminer si les définitions de cas sont appliquées de manière uniforme
 - Si l'application n'est pas uniforme, discuter des raisons et des interventions possibles pour améliorer ce processus
 - Élaborer un plan pour améliorer le processus
 - Par exemple, les communications au personnel, la formation et les exercices lors des réunions du personnel
 - Planifier une réévaluation du processus afin de valider une amélioration

Trousse de surveillance des FSLD

- Développé par Santé publique Ontario en partenariat avec PCI Canada en septembre 2020
- La trousse de surveillance des SLD prend en charge l'ensemble du processus de surveillance, y compris :
 - mise en œuvre initiale et formation du personnel
 - surveillance quotidienne des signes et des symptômes d'infection chez les résidents
 - application des définitions de cas
 - analyse des données
 - génération automatique de taux et de courbes épidémiologiques
- La trousse est personnalisable et convient à une utilisation avec toutes les définitions de cas
- La trousse et un webinaire sur son utilisation sont accessibles pour les membres et les non-membres

Prévention et contrôle des infections Canada (PCI Canada). Trousse de surveillance à long terme [Internet]. Winnipeg, MB : PCI Canada; 2020 [cité le 20 mai 2022]. Disponible à : <https://ipac-canada.org/surveillance-and-applied-epidemiology-interest-group.php>

Ressources de PCI supplémentaires

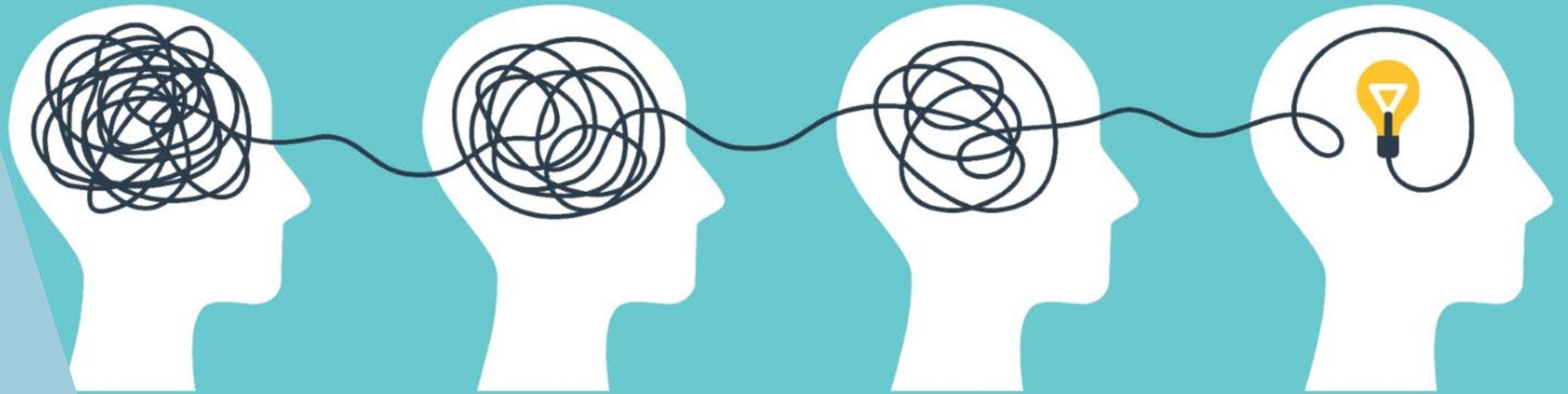
Voici quelques lectures pertinentes pour continuer à développer vos connaissances ou combler des lacunes :

- Happe J, Stoll F, Biluk L, Cargill K, Cuff A, Cerkowniak G, et coll. Surveillance definitions of infections in Canadian long term care facilities [Internet]. Winnipeg, MB : PCI Canada; 2017 [cité le 20 mai 2022]. Disponible à : https://ipac-canada.org/photos/custom/Members/pdf/SurveillanceDefinitionsOfInfectInCdnLTCFacilities_Fall2017.pdf
- Ontario. Ministère des Soins de longue durée. Infection prevention and control (IPAC) program guidance [Internet]. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2021 [cité le 24 mars 2022]. Disponible à : https://ltchomes.net/LTCHPORTAL/Content/Snippets/IPAC%20Program%20Guidance_em.pdf

Santé publique Ontario :

- Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé (Santé publique Ontario). Grippe [Internet]. Toronto, ON : Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2021 [cité le 19 avril 2022]. Disponible à : <https://www.publichealthontario.ca/fr/diseases-and-conditions/infectious-diseases/respiratory-diseases/influenza>

De la connaissance à l'action



Pour en savoir plus sur la présentation, communiquer avec :

Darius Pajak : dariusz.pajak@oahpp.ca

Lori Schatzler : lori.schatzler@oahpp.ca

Pour des questions d'ordre général sur la PCI, contactez : ipac@oahpp.ca

Santé publique Ontario assure la sécurité et la santé de la population de l'Ontario. Visitez [**santepubliqueontario.ca**](https://santepubliqueontario.ca)